

## DECISION PORTANT COMPOSITION DU DIRECTOIRE DU CENTRE HOSPITALIER DE HAUTE-CORRÈZE

---

### Le Directeur,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 6143-7 et suivants, et les articles D. 6143-35-1 et suivants,

Vu l'arrêté de la directrice générale du centre national de gestion en date du 1<sup>er</sup> avril 2021, portant nomination de Monsieur Yoann BALESTRAT en qualité de directeur du centre hospitalier de Haute-Corrèze,

Vu l'élection en date du 10 février 2022 de Monsieur le Docteur Mohammed ES SALHI en qualité de président de la commission médicale d'établissement du centre hospitalier de Haute-Corrèze,

Vu les propositions de la présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et du président de la commission médicale d'établissement dans le cadre de la procédure de nomination des membres du directoire,

Vu l'information du conseil de surveillance lors de sa séance du 30 juin 2022,

### D É C I D E

#### Article 1 :

Le directoire du centre hospitalier de Haute-Corrèze est composé des membres nommés ci-après :

- Monsieur Yoann BALESTRAT, directeur, président du directoire (*membre de droit*) ;
- Monsieur le Docteur Mohammed ES SALHI, président de la commission médicale d'établissement, vice-président du directoire (*membre de droit*) ;
- Madame Najat TAHRI, présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (*membre de droit*) ;
- Monsieur le Docteur Salif COULIBALY, chirurgien, chef du pôle de chirurgie ;
- Monsieur le Docteur Mohamed Bassem HADIJI, anesthésiste-réanimateur ;
- Monsieur le Docteur Romain LONGEAGNE, urgentiste ;
- Madame le Docteur Michèle NOUAILLE, gériatre, cheffe du pôle de gériatrie ;
- Monsieur le Docteur Ousseini SIDIKOU, pharmacien ;
- Madame Sandrine LUCAS, cadre de santé.

#### Article 2 :

La présente décision entre en vigueur le 27 septembre 2022.

**Article 3 :**

Un recours contre cette décision peut être déposé devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Ussel, le 27 septembre 2022.

Le Directeur,



Ybarn BALESTRAT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned to the right of the printed name.